Commune de NEUVILLE-SUR-SAÔNE
Ville Active !

Réf. : CV/D366

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 juin 2012 - Convocation du 21 juin 2012
Compte rendu affiché le 6 juillet 2012
Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER
Secrétaire de séance : Patrick RACHAS

Présents : M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme GOYON, M. VALETTE, Mme DUMARD, Mme MARMONIER, M. GOJON, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle COIN, M. GUENNAT, M. MACHURAT, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, M. MANIKAS, M. FODDIS, Mme ARTETA-CRISTIN.

Absents représentés M. AUROY par M. BUFFARD ; Mme CHIGNARD par Mme GLATARD, Mlle FERNANDES par Mlle COIN ; Mlle ROGER par M. RACHAS ; Mme CORSET par M. MARTIN-RABAUD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	24
Votants	29
Exprimés	29

Objet : Compte à termes

Monsieur l'Adjoint délégué explique à l'Assemblée que le Trésor Public donne la possibilité aux collectivités territoriales, ainsi qu'à leurs établissements publics, la possibilité d'ouvrir des comptes à termes.

L'ouverture d'un compte à termes est soumise à conditions et s'opère en collaboration avec le Trésorier. Elle peut se faire notamment en cas d'excédent temporaire de trésorerie (suite à cessions, encaissement d'emprunt...) par rapport à la planification des paiements.

Une délibération avait déjà été prise le 30 octobre 2008 mais il convient de reprendre une délibération suite à l'encaissement de l'emprunt 2012, autorisant Monsieur le Maire à ouvrir des comptes à termes.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur l'Adjoint délégué,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU les textes juridiques en vigueur et les instructions relatives aux comptes à termes,
- **AUTORISE Monsieur le Maire à déposer toute demande d'ouverture de compte(s) à termes, suivant les motifs ci-dessus,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toute opération relative à l'application de la présente décision.**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toute opération relative à l'application de la présente décision.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 28 juin 2012
Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.

Acte rendu exécutoire après
- Dépôt en Préfecture le 29/06/2012
- Publication ou affichage le 29/06/2012
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 29 juin 2012
Jean-Claude OLLIVIER, Maire.

MAIRIE DE NEUVILLE-SUR-SAONE * RHONE *

MAIRIE DE NEUVILLE-SUR-SAONE * RHONE *

Hôtel de Ville - BP 0135
69582 NEUVILLE-SUR-SAÔNE Cedex
Téléphone : 04 72 08 70 00
Télécopie : 04 78 91 26 92
www.mairie-neuvillesursaone.fr
courriel : accueil@mairie-neuvillesursaone.fr